

# l'agglø

# PORTS & STRATÉGIES

- 1 Les atouts économiques du maillage portuaire
- 2 Le plan pêche Guyane et les orientations stratégiques pêche de la CACL
- 3 Les métiers d'avenir du port et de la pêche



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglø



CONNECTEZ VOUS

[www.cacl-guyane.fr](http://www.cacl-guyane.fr)





# l'agglo PORTS & STRATÉGIES

La loi NOTRÉ (Loi relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République en date du 07/08/2015) a renforcé le rôle des intercommunalités en matière de développement économique en fixant notamment, le transfert obligatoire de la totalité des zones d'activité économique.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, la CACL exerce de plein droit la gestion des activités du port du Larivot. Auparavant, ce port était sous gestion communale : la ville de Matoury en assurait l'exploitation en régie directe.

Ce transfert a ouvert des perspectives de développement économique et d'attractivité du territoire en tirant avantage du maillage portuaire du centre littoral.

## 1 Les atouts économiques du maillage portuaire

L'agglomération accueille sur son territoire :

- le grand port maritime de Dégrad des Cannes
- le port de Cayenne
- le port du Larivot
- un port de plaisance et de loisirs à Montsinéry.

Des développements portuaires seront effectués sur les communes rurales de Montsinéry-Tonnégrande, Roura et Macouria afin de recevoir les futures navettes fluviomaritimes de la CACL.

La CACL s'engage à jeter les bases d'une économie bleue sur le territoire du centre littoral en coopération avec ses voisins du plateau des Guyanes et caribéens.

Au regard du PROEPP<sup>1</sup>, une initiative est donc lancée pour une réflexion stratégique sur les enjeux économiques des secteurs maritimes et halieutiques en intégrant la question du transport des voyageurs et de marchandises. L'enjeu est de rechercher une meilleure articulation et complémentarité entre les ports du centre littoral. Une bonne adéquation entre l'offre en infrastructures portuaires et les activités potentielles serait ainsi favorisée. Il s'agit de définir une stratégie innovante de développement portuaire et des activités industrielles et marchandes créatrices d'emplois durables (pêche crevettière, pêche artisanale, chantiers de carénage des bateaux, traitement des effluents, pôle d'entreprise et de commerce, commercialisation, transformation ou encore loisir et plaisance, etc.).

<sup>1</sup> Plan régionale d'organisation et d'équipement des ports de pêche de Guyane

## 2 Le plan Pêche Guyane et les orientations stratégiques pêche de la CACL

En septembre 2018, le ministère de l'Outre-Mer annonce l'élaboration du plan pêche Guyane. L'objectif est de relancer et développer durablement la filière pêche (crêvettière, vivaneau, côtière) sur le territoire guyanais.

**Ce plan Pêche traite trois grandes thématiques** : la formation, les infrastructures et la pêche illicite.

Les mesures à mettre en place découlent de **14 fiches d'actions** établies par la CACL, les acteurs privés et publics du secteur halieutique, les communes et la CTG. Le programme de ces fiches s'étend de 2019 à 2025 pour un montant total de **24 607 048 €**.

Sur le volet **formation**, la CACL se positionne pour recevoir le **futur campus des métiers et des qualifications de la mer** qui doit faire l'objet d'un appel à projet lancé par l'État.

Sur le volet **infrastructures, des travaux de mise en sécurité et d'amélioration des conditions de travail d'un montant global de 500 K€** ont été effectués en 2020 :

- remplacement des bollards ;
- réfection des boucliers de défense de la darse ;
- réfection des pieux de défense de quai.



### FICHES-ACTION DU PLAN PÊCHE GUYANE

- **Moderniser et sécuriser les installations portuaires du port du Larivot (2020)**
- **Étendre et moderniser l'aire technique du port du Larivot (en cours)**
- **Équiper le port du Larivot pour l'avitaillement en carburant (en cours)**
- **Équiper le port du Larivot pour l'avitaillement en glace (en cours)**
- **Équiper le port du Larivot d'un équipement de pesée agréé (en cours)**
- **Réaliser une étude de faisabilité et de conception pour l'implantation des points de débarquement de la pêche artisanale sur le périmètre de l'île de Cayenne (en cours de finalisation)**
- **Création d'installations portuaires dédiées à la pêche artisanale à la pointe Mahury à Rémire-Montjoly**
- **Créer un quai de débarquement équipé au niveau du canal Leblond**
- **Création d'installations portuaires dédiées à la pêche artisanale au port du Larivot**
- **Relocaliser les usines de première transformation au port du Larivot**

Dans la perspective du schéma directeur approuvé par le conseil communautaire, sur la base d'un audit organisationnel et financier, le plan de modernisation a été mis en place.

### Remplacement des bollards



Avant



Après

### Réfection des boucliers de défense de la darse et dragage



Avant



Après

### Réfection des pieux de défense des quais de déchargement



Avant

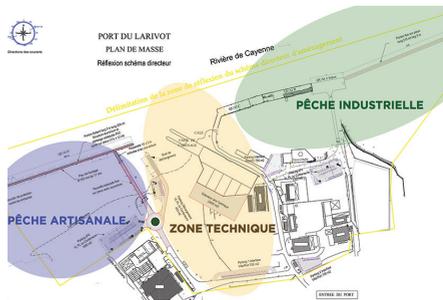


Après

Sur le moyen terme, l'ambition est de faire du Port du Larivot un port de référence moderne en réseau avec les équipements portuaires du territoire.

Une cohérence logique doit pouvoir s'instaurer sur cette façade maritime, entre le port de Cayenne, son interface du canal Laussat le Port du Larivot et le développement de la plaisance vers Montsinéry-Tonnégrande.

Outre le port de commerce et de pêche, la zone de carénage du port sera étendue pour la mise à sec de 60 navires par an.





## La CACL, lauréate de l'appel à projets « Plan de relance pêche et aquaculture »

Afin de développer la flotte de pêcheurs, la CACL a pour objectif la démolition, la reconstruction et la modernisation du quai A actuellement inaccessible en raison de sa vétusté.

L'appel à projets a permis à la CACL d'**obtenir une subvention de 1 M€ qui financera les études de maîtrise d'œuvre de la déconstruction du quai et du dragage nécessaire à sa reconstruction.**

À l'issue des travaux du quai A qui s'étendra sur 215 mètres, le port du Larivot bénéficiera de trois zones distinctes pour accueillir les navires de pêche industrielle :

- une zone de stationnement et d'entretien des navires ;
- une zone de débarquement des produits ;
- une zone d'avitaillement.

### 3 Les métiers d'avenir du port et de la pêche

La modernisation du port du Larivot a pour objectif le développement d'une pêche locale respectueuse de la richesse de ses fonds marins.

L'essor de cette activité passe par la formation des jeunes aux métiers du port et de la pêche. Ces derniers sont nombreux et variés, souvent méconnus des jeunes guyanais.

Fin 2018, le nombre de marins actifs à la pêche en Guyane était de 453 dont 90% de nationalité étrangère.

Face aux difficultés de recrutement d'équipage breveté et à l'absence d'établissement de formation professionnelle maritime, la CACL, dans le cadre du plan pêche, se positionne pour recevoir le futur campus des métiers et des qualifications de la mer qui doit faire l'objet d'un appel à projets lancé par l'État. Ce campus permettra de répondre durablement aux exigences environnementales et économiques qui sont au cœur de l'économie du maillage portuaire du centre littoral.





# FOCUS

## ŒUVRER POUR LA PROTECTION DES FONDS MARINS GUYANAIS

Tout comme dans le cadre de ses autres compétences (gestion des déchets, eau potable et assainissement des eaux usées, mobilité,...), la CACL privilégie les innovations respectueuses de l'environnement.

La modernisation du port du Larivot implique une réflexion sur la protection de l'environnement et le respect des règles d'hygiène et de sécurité. En prolongeant le linéaire des quais (reconstruction du quai A) et en installant des points d'avitaillement en carburant, les risques de pollution engendrés par l'activité sont réduits.

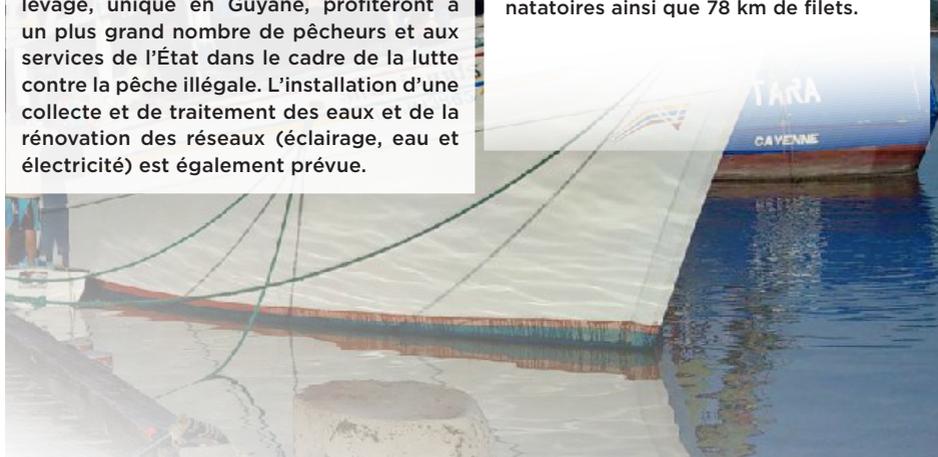
De même, l'extension de l'aire de carénage qui ne peut actuellement recevoir que 4 navires et la rénovation du portique de levage, unique en Guyane, profiteront à un plus grand nombre de pêcheurs et aux services de l'État dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale. L'installation d'une collecte et de traitement des eaux et de la rénovation des réseaux (éclairage, eau et électricité) est également prévue.

### Le portique de levage et la pêche illégale

Le portique de levage du port du Larivot sert à mettre à sec les navires vers la zone de carénage dans le but de les réparer. La nécessité de le rénover tant pour les bateaux de pêche que pour ceux de plaisance est urgente.

De plus, le portique est également utilisé par les Forces Armées de Guyane (FAG) dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale. Les bateaux saisis sont détruits sur ordre de l'autorité judiciaire.

En octobre et novembre 2022 :  
47 navires de pêche illégaux ont pu être interceptés, donnant lieu à la saisie de 84 tonnes de poissons, 674 kg de vessies natatoires ainsi que 78 km de filets.



# LES CHIFFRES CLÉS 2022

Filière pêche



**3e**

secteur économique  
de la Guyane



**7 ha**

de superficie  
(port du Larivot)



**250 m**

de linéaire de quai  
(port du Larivot)



**10**

navires de pêche avec activité régulière  
de débarquement (port du Larivot)



**258 011 KG**

de crevettes débarquées  
au port du Larivot en 2019



**1 435 290 KG**

vivaneaux rouges  
débarqués en 2020

**Président de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral :**  
Serge SMOCK

**Conseil portuaire du port du Larivot**

**Représentants élus CACL**

Serge BAFAU  
Teed GASPARD

**Représentants personnel CACL**

Directeur du Port - Stanley MARKOUR  
Directrice DDAE - Davina AUGUSTE

**CTG**

Jean-Luc LEWEST  
Christiane BARBE

**CRPMEM**

Léonard RAGNAUTH  
Joël PIED

**CCIRG**

Joëlle PREVOT-MADERE  
Amalia BOULLANGER

**Représentants comité des usagers**

Emmanuel BAZIN  
Nicolas ABCHEE  
André FLORUS



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL**

4, Esplanade de la Cité d'Affaire  
CS 36029 - 97 357 MATOURY CEDEX  
Standard : 05 94 28 28 28

**Connectez-vous !**

[www.cacl-guyane.fr](http://www.cacl-guyane.fr)



@CACLGuyane



@CACL\_GUYANE



@CACLGUYANE